

PROCES-VERBAL de la réunion du conseil municipal
du mercredi 4 septembre 2024 à 19 heures

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-six août deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Dominique GEOFFRENET, Maire.

Etaient présents : Monsieur Dominique GEOFFRENET, Maire, Monsieur Patrick DESBOIS, Premier Adjoint, Madame Catherine PENNA, Deuxième Adjoint, Monsieur Joël ESNAULT, Troisième Adjoint, Madame Inès DE CHASSEVAL, Quatrième Adjoint, Monsieur Alain PAIROYS, Monsieur Gérard BARIS, Madame Frédérique LEVECQUE, Monsieur Gérard BOURNEUF, Madame Elisabeth HIEZ, Monsieur Alain LAGARDE, Monsieur Romuald GAUDRY, Madame Françoise DROZE, Madame Isabelle DELABY, formant la totalité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Frédérique LEVECQUE

Le Procès Verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

1/ Fixation de tarifs pour non restitution des livres à la bibliothèque municipale

Monsieur le Maire explique aux membres de l'assemblée que certains lecteurs de la Bibliothèque Municipale ne restituent pas les ouvrages empruntés ou les restituent très endommagés.

Il explique qu'il y a lieu de prévoir les dispositions et les montants à recouvrer auprès des emprunteurs dans ces cas-là.

Il rappelle que l'inscription à la Bibliothèque est entièrement gratuite ainsi que le prêt des livres.

Il propose la règle suivante à appliquer à compter du 1^{er} septembre 2024 :

« En cas de détérioration grave ou de perte d'un document, l'emprunteur devra assurer son remplacement par un document neuf identique (même titre, même auteur, même édition) ou, si le titre n'existe plus, par le versement d'une somme forfaitaire de 20 euros (vingt euros).

Ainsi, en cas de retard dans la restitution d'un document, la Bibliothèque et la Mairie prendront toutes les dispositions utiles pour en assurer le retour. Un mois après l'expiration du temps de prêt autorisé, une lettre de rappel sera envoyée à l'emprunteur (par courrier simple). Elle sera suivie d'un deuxième rappel, dans un délai d'un mois supplémentaire, par voie postale en recommandé avec demande d'avis de réception. En cas de non restitution du document un mois après réception de la deuxième lettre de rappel, l'emprunteur devra acquitter le versement de la somme forfaitaire.

Dans l'hypothèse où le document perdu serait retrouvé par l'utilisateur alors qu'il a déjà procédé au remplacement ou au règlement du forfait pour livre non rendu, l'utilisateur pourra conserver le document retrouvé.

La demande de versement de la somme forfaitaire, tel que prévu ci-dessus, s'effectuera par l'émission d'un titre de recettes par la commune de LA BUSSIÈRE à l'encontre de l'emprunteur retardataire. »

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que, en cas de détérioration grave ou de perte d'un document, l'emprunteur devra assurer son remplacement par un document neuf identique (même titre, même auteur, même édition) ou, si le titre n'existe plus, par le versement d'une somme forfaitaire de 20 euros (vingt euros).

Ainsi, en cas de retard dans la restitution d'un document, la Bibliothèque et la Mairie prendront toutes les dispositions utiles pour en assurer le retour. Un mois après l'expiration du temps de prêt autorisé, une lettre de rappel sera envoyée à l'emprunteur (par courrier simple). Elle sera suivie d'un deuxième rappel, dans un délai d'un mois supplémentaire, par voie postale en recommandé avec demande d'avis de réception. En cas

de non restitution du document un mois après réception de la deuxième lettre de rappel, l'emprunteur devra acquitter le versement de la somme forfaitaire.

Dans l'hypothèse où le document perdu serait retrouvé par l'utilisateur alors qu'il a déjà procédé au remplacement ou au règlement du forfait pour livre non rendu, l'utilisateur pourra conserver le document retrouvé.

La demande de versement de la somme forfaitaire, tel que prévu ci-dessus, s'effectuera par l'émission d'un titre de recettes par la commune de LA BUSSIÈRE à l'encontre de l'emprunteur retardataire. »

2/ Révision des tarifs de location de la salle polyvalente au 1^{er} janvier 2025

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°23 / 2022 du 19 septembre 2022, le Conseil Municipal a fixé le tarif de location de la salle polyvalente.

Il propose de modifier à compter du 1^{er} janvier 2025 les tarifs de location de la salle polyvalente en appliquant une augmentation de l'ordre de 5 % et en instituant un forfait pour le chauffage entre le 1^{er} novembre et le 31 mars de 50 euros par journée de location et de 80 euros pour un week-end.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appliquer le tarif suivant à compter du 1^{er} janvier 2025 :

	Avec cuisine	Sans cuisine
Utilisateurs non domiciliés à La Bussière		
Location d'une journée :	498 € (474 €)	341 € (325 €)
Pour ½ journée ou par journée (s) supplémentaire (s)	248 € (236 €)	173 € (165 €)
Soit pour le week end complet :	745 € (710 €)	515 € (490 €)
Utilisateurs domiciliés à La Bussière :		
Location d'une journée :	236 € (225 €)	161 € (153 €)
Pour ½ journée ou par journée (s) supplémentaire (s)	121 € (115 €)	81 € (77 €)
Soit pour le week end complet :	357 € (340 €)	242 € (230 €)

A ces tarifs, s'ajoutent entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, un forfait pour le chauffage d'un montant de 50 euros pour une journée de location et 80 euros pour un week-end.

La gratuité est maintenue à toutes les associations locales à but non lucratif.

Un acompte de 100 euros, quel que soit le coût de la réservation, sera demandé au moment de celle-ci.

Les organisateurs devront rendre la salle dans l'état où elle leur a été remise et supporteront les dommages qui pourraient survenir aux locaux ou au matériel ainsi que le nettoyage.

Imputation des recettes à l'article 752 du budget.

3/ Consultation relative à la construction d'une centrale agrivoltaïque d'une puissance de 26 MWc sur la commune d'Ouzouer-Trézée (Lieudit « La Barre»). Avis du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée le projet de centrale agrivoltaïque sur la commune d'Ouzouer-Sur-Trézée. Il explique que la commune de La Bussière étant limitrophe de la commune d'implantation du projet, les membres du Conseil Municipal sont appelés à émettre un avis sur le projet décrit ci-dessous :

Le projet concerne l'implantation de panneaux solaires photovoltaïques au sol sur plusieurs parcelles cadastrales de la commune d'Ouzouer-Sur-Trézée, au niveau du lieu-dit « Les Barres », à proximité de la commune de Dammarie-en-Puisaye (sud-est de la commune d'Ouzouer-Sur-Trézée). Le zone d'étude de ce projet regroupe 5 parcelles cadastrales pour une superficie de 37 hectares. Ces parcelles sont cultivées en grandes cultures céréalières.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable au projet de centrale agrivoltaïque sur la commune d'Ouzouer-Sur-Trézée au lieudit « Les Barres ».

4 / Convention de mise à disposition par la Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye d'un conseiller de prévention

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention avec la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye et explique en préambule :

« La santé est un droit pour les agents territoriaux, sa préservation et sa protection sont une obligation pour les autorités territoriales, lesquelles sont chargées « de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leurs autorités » (décret n°85-603 du 10 juin 1985).

Pour les assister et les conseiller dans leur démarche d'évaluation des risques, dans la mise en place d'une politique de prévention ainsi que dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, les autorités territoriales se doivent de rechercher au sein de leurs effectifs un ou plusieurs agents volontaires, en charge de ces tâches.

Cependant, certaines rencontrent quelquefois des difficultés pour respecter cette obligation, faute de candidats.

En introduisant dans la loi du 26 janvier 1984 un nouveau chapitre (chapitre XIII) consacré à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine préventive, qui comprend les articles 108-1 à 108-3, la loi du 19 février 2007 sur la fonction publique territoriale propose de remédier à cette pénurie d'agents volontaires. Elle permet notamment à une commune de mettre à disposition un agent pour assurer ces fonctions auprès d'une autre commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale, et il permet également à un établissement public de coopération intercommunale de mettre à disposition un agent pour assurer ces fonctions auprès de ses communes membres. »

La CCBLP a souhaité mutualiser le poste de conseiller de prévention avec les communes volontaires par voie de convention de mise à disposition, à titre gracieux.

Monsieur le Maire propose que la commune de La Bussière recoure à cette mutualisation dans sa démarche d'évaluation des risques, dans la mise en place d'une politique de prévention ainsi que dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Conscients des enjeux de la santé et la sécurité et dans le cadre d'une gestion de proximité, les parties aux présentes ont donc envisagé, afin de répondre à ces besoins, d'explicitier les conditions de mise en œuvre de cette mise à disposition tout en indiquant préalablement qu'une telle convention n'exonère en rien la responsabilité de la collectivité bénéficiaire.

Ainsi, le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que la commune de La Bussière recoure à cette mutualisation dans sa démarche d'évaluation des risques, dans la mise en place d'une politique de prévention ainsi que dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention avec la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.

5 / Subvention exceptionnelle – Association « La Bussièreoise »

Monsieur le Maire rappelle l'organisation du Vide Grenier du dimanche 7 juillet dernier. Il rappelle également la création d'une régie de recette pour encaisser le droit d'occupation du domaine public. Il propose que la recette engendrée par cette manifestation au titre de l'occupation du domaine public soit reversée à l'association organisatrice « La Bussièreoise ».

Ainsi, il propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 485 euros (deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros). Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer à l'Association « La Bussiéroise » une subvention exceptionnelle de deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros (2 485 euros), pour leur implication dans l'organisation de ce vide greniers.

6 / Recrutement pour les opérations de recensement de la population – année 2025

Monsieur le maire rappelle que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2025 les opérations de recensement conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002. Ces opérations vont se dérouler du 16 janvier 2025 au 15 février 2025 ;

A ce titre, il explique qu'il a désigné Madame Lisa GUILLARD, coordonnateur de l'enquête de recensement et qu'il va procéder au recrutement de deux agents recenseurs.

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de fixer la rémunération des agents recenseurs.

Vu le code général des collectivités locales,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation de Madame Lisa GUILLARD, coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, approuve à l'unanimité, le recrutement de deux agents recenseurs pour assurer le recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025 et décide à l'unanimité, que ces agents recrutés par contrat visé à l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, seront rémunérés sur la base de l'indice brut 432 / Indice majoré 387 au prorata du nombre d'heures effectuées pour les sessions de formation et les opérations de collectes des formulaires d'enquête du recensement.

7 / Informations diverses

7 a/ Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020, considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation, le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

FOURNISSEURS	OBJET DE LA DEPENSE - 2024	MONTANT TTC	DATE DE PAIEMENT
PAQUET CYNTHIA - HUISSIER	FRAIS D'HUISSIER POUR NON RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL - EPICERIE	374 €	23/08/2024
MANUTAN	ASPIRATEURS - SALLES SPORT - MAISON ASSOC - SERV TECHN - 14/08/2024	812 €	23/08/2024
ORANGE	INTERNET MAIRIE - 21/08/2024	91 €	23/08/2024
ORANGE	INTERNET BIBLIOTHEQUE - 21/08/2024	79 €	23/08/2024
CRISTAL INFORMATIQUE	MAINTENANCE SYSTEME INFORMATIQUE - 20/08/2024	59 €	23/08/2024
CRISTAL INFORMATIQUE	MAINTENANCE SYSTEME INFORMATIQUE - 20/08/2024	42 €	23/08/2024
ATTENIS NETTOYAGE	ENTRETIEN ET NETTOYAGE HOTTES SALLES POLYVALENTE	444 €	23/08/2024
FICHOT HYGIENE	PRODUITS ENTRETIEN - 12/08/2024	734 €	23/08/2024
CLIMAT CUISINE	CREATION COMMERCES PROXIMITE - LOT 11 MATERIEL CUISINE - SITUATION 01	56 338 €	13/08/2024
EDF COLLECTIVITES	ECLAIRAGE BATIMENTS COMMUNAUX - 24/06/2024	2 750 €	08/08/2024
EDF COLLECTIVITES	ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC - 24/06/2024	1 282 €	08/08/2024
CDG FPT	PARTICIPATION 2024 A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DU CDG 45	40 €	08/08/2024
LOISIFLOR	BONS POUR CONCOURS MAISONS FLEURIES 2023	110 €	08/08/2024
UNADERE	CONTRIBUTION UNADERE - 2EME TRIM 2024	0 €	08/08/2024
ORANGE	INTERNET BIBLIOTHEQUE - 18/07/2024	79 €	08/08/2024
ORANGE	TELEPHONE APC - 18/07/2024	97 €	08/08/2024

ORANGE	INTERNET MAIRIE - 18/07/2024	91 €	08/08/2024
ORANGE	INTERNET MSP - 26/07/2024	71 €	08/08/2024
ORANGE	LIGNE PORTABLE ELUS - 31/07/2024	33 €	08/08/2024
ORANGE	TELEPHONE MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES - 31/07/2024	151 €	08/08/2024
LA POSTE	AFFRANCHISSEMENTS - JUILLET 2024	68 €	08/08/2024
VINETHIQUE	VIN D'HONNEUR CONCERT AUTREMENT CLASSIQUE - 18/07/2024	138 €	08/08/2024
SPRE	SPRE POUR ANIMATION FETE NATIONALE DU 13 07 2024	59 €	08/08/2024
SOIRS DE FETES	SPECTACLE PYROTECHNIQUE DU 13 JUILLET 2024	3 700 €	08/08/2024
AUCHAN	VIN D'HONNEUR POUR LE 13 JUILLET 2024	250 €	08/08/2024
AUCHAN	VIN D'HONNEUR POUR LE 13 JUILLET 2024	90 €	08/08/2024
SACEM	SACEM POUR ANIMATION FETE NATIONALE DU 13 07 2024	217 €	08/08/2024
PRESTASON POTAU	SPECTACLE PYROTECHNIQUE - SONORISATION - 14 JUILLET 202413 juillet du 22/07/2024	200 €	08/08/2024
POUILLART Thierry	ANIMATION FETE DU 13 JUILLET 2024 - THIERRY POUILLART	200 €	08/08/2024
BAILLON Didier	ANIMATION FETE DU 13 JUILLET 2024 - BAILLON DIDIER	200 €	08/08/2024
SEGILOG BL	MAINTENANCE FORMATION LOGICIELS SEGILOG - 2024	412 €	08/08/2024
SEGILOG BL	MAINTENANCE BLES FACTURATION ET DSN - 2024	76 €	08/08/2024
SEGILOG BL	MAINTENANCE BLES CHORUS PRO - 2024	156 €	08/08/2024
CRISTAL INFORMATIQUE	MAINTENANCE INFORMATIQUE - JUILLET 2024	42 €	08/08/2024
LACOSTE DACTYL BURO	FOURNITURES ADMINISTRATIVES - 31/07/2024	146 €	08/08/2024
MGAA	VETEMENTS DE TRAVAIL - SERVICES TECHNIQUES	95 €	08/08/2024
EQUIP JARDIN SA	MATERIEL SERVICES TECHNIQUES - 29/06/2024	134 €	08/08/2024
VAL FLEURI	LEGUMES POUR FLEURISSEMENT DE PRINTEMPS - 2024	41 €	08/08/2024
VAL FLEURI	FLEURS POUR FLEURISSEMENT DE PRINTEMPS - 2024	3 640 €	08/08/2024
CREACOM GAMES	JEUX DEPARTEMENT	108 €	08/08/2024
AEB	FOURNITURES POUR SERVICES TECHNIQUES	97 €	08/08/2024
H TUBE	FOURNITURES POUR ARROSAGE ENTERRE	342 €	08/08/2024
H TUBE	FOURNITURES POUR ARROSAGE ENTERRE	161 €	08/08/2024
BRICOMARCHE	FOURNITURES POUR SERVICES TECHNIQUES - 11 07 2024	28 €	08/08/2024
TOTAL MARKETING	CARBURANT VEHICULES SERVICES TECHNIQUES - 31/07/2024	137 €	08/08/2024
ETAT	FNGIR PRELEVEMENT - JUILLET 2024	640 €	07/08/2024
GIP RECIA	CONTRIBUTION ANNUELLE DPO 2024 - 25/06/2024	625 €	12/07/2024
ORANGE	INTERNET ET TELEPHONE MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES - 30/06/2024	152 €	12/07/2024
ORANGE	LIGNE PORTABLE ELUS - 30/06/2024	33 €	12/07/2024
VINETHIQUE	VIN D'HONNEUR - CEREMONIES DU 14 JUILLET - 24/06/2024	499 €	12/07/2024
LA LIBRAIRIE	LIVRES POUR BIBLIOTHEQUE - 30/06/2024	60 €	12/07/2024
EVENEMENTS ET TENDANCE	LIVRES DU MARIAGE 04 07 2024	322 €	12/07/2024
RTCO	TROPHES ET LOTS POUR FESTIVITES 14 JUILLET	49 €	12/07/2024
CA CENTRE LOIRE	Echéance du 30/06/2024 - EMPRUNT POUR MULTICOMMERCE	623 €	11/07/2024
CA CENTRE LOIRE	Echéance du 30/06/2024 - EMPRUNT POUR MULTICOMMERCE	600 €	11/07/2024
CAISSE D EPA	Echéance du 22/06/2024 - PRET POUR AGRANDISSEMENT MSP 2018	1 218 €	05/07/2024
CAISSE D EPA	Echéance du 22/06/2024 - CREDIT DEVEL REGIONAL CENTRE POUR MSP	1 234 €	05/07/2024
CAISSE D EPA	Echéance du 22/06/2024 - PRET POUR AGRANDISSEMENT MSP 2018	176 €	05/07/2024
CAISSE D EPA	Echéance du 22/06/2024 - CREDIT DEVEL REGIONAL CENTRE POUR MSP	89 €	05/07/2024
CDC FNC SUPP	FNC SUPP FAMILIAL - 2022	574 €	05/07/2024
APPROLYS	ADHESION GIP APPROLYS - 2024	100 €	05/07/2024
ORANGE	INTERNET MSP - 26/06/2024	71 €	05/07/2024
ORANGE	INTERNET ET TELEPHONE BIBLIOTHEQUE - 19/06/2024	79 €	05/07/2024
ORANGE	INTERNET MAIRIE - 19/06/2024	91 €	05/07/2024
LA POSTE	AFFRANCHISSEMENTS - JUIN 2024	63 €	05/07/2024
AUCHAN GIEN	VIN D'HONNEUR ET ANIMATIONS POUR FESTIVITES 14 JUILLET	58 €	05/07/2024
SMSPRO	PACK DE 500 SMS - 01/07/2024	45 €	05/07/2024
BERGER-TARDIVON - AVOCATS	HONORAIRES CONSEILS POUR RESILIATION BAIL EPICERIE	1 226 €	05/07/2024
VERITAS	VERIFICATIONS PERIODIQUES DES AIRES DE JEUX DU 25/06/2024	1 362 €	05/07/2024
VERISURE	MAINTENANCE ALARME BATIMENTS COMMUNAUX - 3EME TRIMESTRE 2024	990 €	05/07/2024
VERISURE	MAINTENANCE ALARME SERVICES TECHNIQUES - 3EME TRIMESTRE 2024	191 €	05/07/2024
VERISURE	MAINTENANCE ALARME MSP - 3EME TRIMESTRE 2024	191 €	05/07/2024
KONICA MINOLTA	LOCATION COPIEUR MAIRIE - 3EME TRIM 2024	781 €	05/07/2024
SETIN	VETEMENTS DE TRAVAIL - 21/06/2024	192 €	05/07/2024
VAUVELLE TRAVAUX PUBLICS	ENROBE A FROID POUR VOIRIE - 28/06/2024	173 €	05/07/2024
ROY ETABLISSEMENT	FOURNITURE DE TOTE BAG POUR BIBLIOTHEQUE	840 €	05/07/2024

H TUBE	FOURNITURE POUR ARROSAGE ENTERRE - 20/06/2024	62 €	05/07/2024
BRICOMARCHE	PETIT EQUIPEMENT - DESHERBEUR THERMIQUE - SERVICES TECHN - 25/06/2024	165 €	05/07/2024
ALABEURTHE S	EQUIPEMENT POUR VEHICULES SERVICES TECHNIQUES - 29/06/2024	128 €	05/07/2024
LECLERC GIEN	FOURNITURE POUR SERVICES TECHNIQUES - 30/06/2024	50 €	05/07/2024
QUADIENT FRANCE	CARTOUCHE POUR MACHINE A AFFRANCHIR - 02/07/2024	234 €	05/07/2024
COBALYS SAS	DIVERSES FOURNITURES POUR ESPACES VERTS - 30/06/2024	309 €	05/07/2024
BRICOMARCHE	FOURNITURES SERVICES TECHNIQUES - 20/06/2024	84 €	05/07/2024
ARMURERIE DU CHAMP	TROPHEES ET FOURNITURES POUR FESTIVITES DU 14 JUILLET - 22/06/2024	227 €	05/07/2024
TOTAL MARKETING	CARBURANT POUR VEHICULES SERVICES TECHNIQUES - 30/06/2024	176 €	05/07/2024
PERENNE	MOE AMENAGEMENT RUE DU CHATEAU - SIT 3	1 365 €	04/07/2024
ETAT DRFIP	REMBOURSEMENT TAXE AMENAGEMENT 2021 SUR PC ANNULE	3 280 €	27/06/2024
PICHERY Laurent	REMBOURSEMENT ACOMPTE SUR LOCATION DE SALLE POLYV DU 6 JUILLET 2024	100 €	26/06/2024
SIIS LA BUSSIERE ADON	PARTICIPATION COMMUNE LA BUSSIERE AU SIIS - 3EME TRIMESTRE 2024	39 631 €	19/06/2024
DEPARTEMENT	PARTICIPATION FAJ ET FUL - ANNEE 2024	693 €	18/06/2024
ORANGE	INTERNET ET TELEPHONE MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES - 31/05/2024	259 €	18/06/2024
ORANGE	LIGNE PORTABLE ELUS - 31/05/2024	33 €	18/06/2024
LA POSTE	AFFRANCHISSEMENTS - MAI 2024	50 €	18/06/2024
VINETHIQUE	VIN D'HONNEUR - REMISE PRIX DES MAISONS FLEURIES - 15/05/2024	142 €	18/06/2024
GIFI MAG	LOTS POUR JEUX DE LA FETE NATIONALE - 27/05/2024	114 €	18/06/2024
LOISIFLOR	FLEURS POUR REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES - 2023	363 €	18/06/2024
BOULANGERIE PAIN EN POCHE	VIN D'HONNEUR - REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES	38 €	18/06/2024
SGA J MEYER	BALAYAGE VOIRIE DU 22/05/2024	805 €	18/06/2024
IMPRIMERIE CENTRALE	FOURNITURES ADMINISTRATIVES - ENVELOPPES	478 €	18/06/2024
ALABEURTHE S	PETIT EQUIPEMENT POUR SERVICES TECHNIQUES - du 31/05/2024	982 €	18/06/2024
TOUT FAIRE GIEN	FOURNITURES POUR SERVICES TECHNIQUES	112 €	18/06/2024
MGAA	PETITES FOURNITURES POUR SERVICES TECHNIQUES	1 €	18/06/2024
COBALYS SAS	PRODUITS POUR ENTRETIEN ESPACES VERTS - 31/05/2024	2 392 €	18/06/2024
TOTAL MARKETING	CARBURANT POUR VEHICULES SERVICES TECHNIQUES - 31/05/2024	145 €	18/06/2024
CPO - GIEN	GAZOLE NON ROUTIER POUR MATERIELS SERVICES TECHNIQUES - 05/06/2024	1 098 €	18/06/2024
CA CENTRE LOIRE	Echéance du 02/06/2024 - PRET TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	4 501 €	13/06/2024
CA CENTRE LOIRE	Echéance du 02/06/2024 - PRET TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	489 €	13/06/2024
ETAT	FNGIR PRELEVEMENT - MAI 2024	640 €	29/05/2024
EDF COLLECTIVITES	ELECTRICITE BATIMENTS COMMUNAUX - 24/04/2024	5 295 €	29/05/2024
EDF COLLECTIVITES	ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC - 24/04/2024	1 838 €	29/05/2024
BUXERIA	3 BONS LOTS DU 14 JUILLET	60 €	28/05/2024
ARF CENTRE	ADHESION ARF CENTRE VAL DE LOIRE - 2024	40 €	28/05/2024
ORANGE	INTERNET MSP - 27/05/2024	71 €	28/05/2024
ORANGE	TELEPHONE APC - 21/05/2024	97 €	28/05/2024
ORANGE	INTERNET MAIRIE - 21/05/2024	91 €	28/05/2024
ORANGE	INTERNET BIBLIOTHEQUE - 21/05/2024	79 €	28/05/2024
ORANGE	INTERNET ET TELEPHONE MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES - 30/04/2024	149 €	28/05/2024
ORANGE	LIGNE PORTABLE ELUS - 30/04/2024	33 €	28/05/2024
LA POSTE	AFFRANCHISSEMENTS - AVRIL 2024	154 €	28/05/2024
LA BELLE EPOQUE	VIN D'HONNEUR - MAISONS FLEURIES 17 05 2024	600 €	28/05/2024
AUCHAN	VIN D'HONNEUR DU 8 MAI 2024	61 €	28/05/2024
AU QUAI DES FLEURS	FLEURS POUR CEREMONIE DU 8 MAI 2024	35 €	28/05/2024
MATECIR SAS DEFIBRIL	MAINTENANCE DEFIBRILLATEURS - 24/05/2024	373 €	28/05/2024
S3C HESS	REPARATION FUITE D'EAU ET REMPLACEMENT VASE EXPANSION - CHAUDIERE - SALLE POLYV	451 €	28/05/2024
SEDI EQUIPEMENT	FOURNITURES AMINISTRATIVES - LIVRETS DE FAMILLE	240 €	28/05/2024
BRICOMARCHE	PRODUITS ENTRETIEN APC - 21/05/2024	28 €	28/05/2024
EQUIP JARDIN SA	PETITES FOURNITURES - FIL POUR DEBROUSSAILLEUSE - SERVICES TECHNIQUES	94 €	28/05/2024
BRICOMARCHE	PETITES FOURNITURES - SERVICES TECHNIQUES - 21/05/2024	30 €	28/05/2024
BRICOMARCHE	PETITES FOURNITURES POUR SERVICES TECHNIQUES - 20/05/2024	70 €	28/05/2024
BRICOMARCHE	PETITES FOURNITURES POUR SERVICES TECHNIQUES - 14/05/2024	76 €	28/05/2024
DEPARTEMENT	PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA FIBRE - 1ERE PART SUR 5 - 2024	1 667 €	28/05/2024
BATEXPERT	DIAGNOSTIC AMIANTE RUE DU CHATEAU - 15/05/2024	1 236 €	28/05/2024
EXEAU CENTRE	AMENAGEMENT PARCELLE B741 - 15 RUE DE BRIARE	5 028 €	28/05/2024
ETAT	FNGIR PRELEVEMENT - AVRIL 2024	640 €	07/05/2024
SEGILOG BL	CESSION DU DROIT D'UTILISATION LOGICIELS SEGILOG - 2024	3 149 €	07/05/2024
GIP RECIA	ADHESION ANNUELLE - GIP RECIA - 2024	100 €	07/05/2024

GIP RECIA	CONTRIBUTION ANNUELLE E ADMINISTRATION - GIP RECIA - 2024	400 €	07/05/2024
ORANGE	INTERNET MSP - 26/04/2024	71 €	07/05/2024
LA VIE COMMUNALE	ABONNEMENT LA VIE COMMUNALE - FPT - 2024	72 €	07/05/2024
FORMATION PRO 6	FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE - BEZY - 12/04/2024	320 €	07/05/2024
SGA J MEYER	BALAYAGE VOIRIE DU 03 04 2024	805 €	07/05/2024
LA CABANE	LIVRES POUR BIBLIOTHEQUE - 30/04/2024	42 €	07/05/2024
LACOSTE DACTYL	FOURNITURES ADMINISTRATIVES - PAPIER - 30/04/2024	248 €	07/05/2024
EQUIP JARDIN SA	PETIT EQUIPEMENT POUR SERVICES TECHNIQUES	179 €	07/05/2024
LECLERC GIEN	FOURNITURES DIVERSES POUR REUNION - 03/05/2024	4 €	07/05/2024
MGAA	FOURNITURES DIVERSES SERVICES TECHNIQUES	201 €	07/05/2024
BRICOMARCHE	PETITES FOURNITURES SERVICES TECHNIQUES 04/05/2024	245 €	07/05/2024
BRICOMARCHE	FOURNITURES DIVERSES SERVICES TECHNIQUES - 30/04/2024	286 €	07/05/2024
TOTAL MARKETING	CARBURANT POUR VEHICULE SERVICES TECHNIQUES - 30/04/2024	95 €	07/05/2024
SUEZ EAU France	EAU ET ASSAINISSEMENT - DIVERS COMPTEURS	3 653 €	07/05/2024
COOP RPI ADON LA BUSSIERE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	1 500 €	07/05/2024
AMUSEMENT VOTRE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	500 €	26/04/2024
ORANGE	INTERNET MAIRIE - 18/04/2024	91 €	25/04/2024
ORANGE	INTERNET BIBLIOTHEQUE - 18/04/2024	79 €	25/04/2024
CNED	FORMATION PREPA CONCOURS - GUILLARD	620 €	25/04/2024
SEGILOG	MAINTENANCE FORMATION LOGICIELS SEGILOG - 2024	337 €	25/04/2024
ISI ELEC	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC - 2EME TRIMESTRE 2024	1 947 €	25/04/2024
EQUIP JARDIN SA	REVISION 400 HEURES TONDEUSE AUTOORTEE JOHN DEERE - 16/04/2024	791 €	25/04/2024
SETIN	VETEMENTS DE TRAVAIL - SERVICES TECHNIQUES - 19/04/2024	219 €	25/04/2024
SETIN	VETEMENTS DE TRAVAIL - SERVICES TECHNIQUES - 19/04/2024	1 220 €	25/04/2024
VAUVELLE TRAVAUX PUBLICS	ENROBE A FROID POUR ROUTES COMMUNALES - 12 03 2024	154 €	25/04/2024
BRICOMARCHE	FOURNITURES DIVERSES POUR SERVICES TECHNIQUES - 23/04/2024	109 €	25/04/2024
SEGILOG BL	CESSION DU DROIT D'UTILISATION LOGICIELS SEGILOG - 2024	0 €	25/04/2024
LES BAMBINS - PARENTS ELEVES	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	250 €	12/04/2024
CLUB BELLE EPOQUE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	100 €	12/04/2024
ATELIER CREATION LOISIRS	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	160 €	12/04/2024
SECOURS POPULAIRE BRIARE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	100 €	12/04/2024
PEP 45	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	50 €	12/04/2024
MFR DE SAINTE GENEVIEVE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	150 €	12/04/2024
LA GAULE BUSSIEROISE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	300 €	12/04/2024
ASBA FOOT	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	500 €	12/04/2024
ADAMA 45	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	50 €	12/04/2024
ASBA GYM	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	100 €	12/04/2024
CCAS LA BUSSIERE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - 2024	7 500 €	12/04/2024
ORANGE	INTERNET ET TELEPHONE MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES - 31/03/2024	253 €	12/04/2024
ORANGE	LIGNE PORTABLE ELUS - 31/03/2024	33 €	12/04/2024
LA POSTE	AFFRANCHISSEMENTS - MARS 2024	66 €	12/04/2024
BODET	MAINTENANCE CLOCHES EGLISE - 08/04/2024	288 €	12/04/2024
BAILLY ESPACES VERTS	ELAGAGE ARBRES VOIRIE VILLAGE DES PECHEURS - 03/04/2024	4 584 €	12/04/2024
WELDOM	FOURNITURES DIVERSES POUR SERV TECHN	75 €	12/04/2024
BRICOMARCHE	FOURNITURES DIVERSES SERV TECHN - 05/04/2024	145 €	12/04/2024
TOTAL MARKETING	CARBURANT VEHICULES SERV TECHN - 31/03/2024	208 €	12/04/2024
SIIS LA BUSSIERE ADON	PARTICIPATION COMMUNE LA BUSSIERE AU SIIS - 2EME TRIMESTRE 2024	39 631 €	03/04/2024
CNAS	ADHESION CNAS - 2024	868 €	03/04/2024
ORANGE	INTERNET ET TELEPHONE MAIRIE ET SERVICES TECHNIQUES - 29/02/2024	149 €	03/04/2024
ORANGE	LIGNE PORTABLE ELUS - 29/02/2024	33 €	03/04/2024
ORANGE	INTERNET BIBLIOTHEQUE - 20/03/2024	79 €	03/04/2024
ORANGE	INTERNET MAIRIE - 20/03/2024	194 €	03/04/2024
ORANGE	TELEPHONE APC - 20/03/2024	89 €	03/04/2024
ORANGE	INTERNET MSP - 27/03/2024	71 €	03/04/2024
AU QUAI DES FLEURS	GERBE DE FLEURS POUR CEREMONIE DU 19 MARS 2024	35 €	03/04/2024
VERITAS	VERIFICATION PERIODIQUE INSTALLATIONS SPORT. STADE VISITE DU 07/03/2024	357 €	03/04/2024
VERISURE	MAINTENANCE ALARME SERVICES TECHNIQUES - 2EME TRIMESTRE 2024	191 €	03/04/2024
VERISURE	MAINTENANCE ALARME MSP - 2EME TRIMESTRE 2024	191 €	03/04/2024
VERISURE	MAINTENANCE ALARME BATIMENTS COMMUNAUX - 2EME TRIMESTRE 2024	990 €	03/04/2024
CRISTAL INFORMATIQUE	MAINTENANCE SUR PC SECRETARIAT - 18/03/2024	42 €	03/04/2024

LEROY SAS	REFECTION FAITAGE TOITURE EGLISE	1 236 €	03/04/2024
CRISTAL INFORMATIQUE	INSTALLATION FIBRE ET CABLAGE BIBLIOTHEQUE	397 €	03/04/2024
KONICA MINOLTA	LOCATION COPIEUR MAIRIE - 2EME TRIMESTRE 2024	781 €	03/04/2024
BUTAGAZ LOGIGAZ	LOCATION TELEMETRIE CITERNE GAZ SALLE POLYVALENTE	30 €	03/04/2024
BUTAGAZ LOGIGAZ	LOCATION CITERNE GAZ SALLE POLYVALENTE	124 €	03/04/2024
LA LIBRAIRIE	LIVRES POUR BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	104 €	03/04/2024
BRUNEAU JM	FOURNITURES ADMINISTRATIVES - MAIRIE	87 €	03/04/2024
CRISTAL INFORMATIQUE	ONDULEUR POUR SERVICES TECHNIQUES - 2024	109 €	03/04/2024
CRISTAL INFORMATIQUE	APPAREILS TELEPHONIQUES POUR MAIRIE - 21/03/2024	79 €	03/04/2024
BRUNEAU JM	STORES POUR SECRETARIAT	472 €	03/04/2024
MGAA	PETITES FOURNITURES POUR SERVICES TECHNIQUES	81 €	03/04/2024
BRICOMARCHE	DIVERS FOURNITURES POUR ESPACES VERTS -19/03/2024	106 €	03/04/2024
TOTAL MARKETING	CARBURANT VEHICULES SERVICES TECHNIQUES - 29/02/2024	165 €	03/04/2024
BUTAGAZ LOGIGAZ	COMBUSTIBLE POUR CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE - LIVRAISON DU 10 03 2024	1 243 €	03/04/2024
SUEZ EAU FRANCE	EAU - APC	101 €	03/04/2024
SUEZ EAU FRANCE	EAU - SITE FONTAINE COUVERTE	33 €	03/04/2024
SUEZ EAU FRANCE	EAU - TERRAIN ROUTE D ESCRIGNELLES	33 €	03/04/2024
SUEZ EAU FRANCE	EAU - MSP	114 €	03/04/2024
SUEZ EAU FRANCE	EAU - MAISON DES ASSOCIATIONS	55 €	03/04/2024
CA CENTRE LOIRE	Echéance du 30/03/2024 - EMPRUNT POUR MULTICOMMERCE	605 €	03/04/2024
CA CENTRE LOIRE	Echéance du 02/03/2024 - PRET TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	506 €	03/04/2024
CAISSE D'EPARGNE	Echéance du 22/03/2024 - PRET POUR AGRANDISSEMENT MSP 2018	180 €	03/04/2024
CAISSE D'EPARGNE	Echéance du 22/03/2024 - CREDIT DEVEL REGIONAL CENTRE POUR MSP	91 €	03/04/2024
CA CENTRE LOIRE	Echéance du 30/03/2024 - EMPRUNT POUR MULTICOMMERCE	617 €	03/04/2024
CA CENTRE LOIRE	Echéance du 02/03/2024 - PRET TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	4 484 €	03/04/2024
CAISSE D'EPARGNE	Echéance du 22/03/2024 - PRET POUR AGRANDISSEMENT MSP 2018	1 214 €	03/04/2024
CAISSE D'EPARGNE	Echéance du 22/03/2024 - CREDIT DEVEL REGIONAL CENTRE POUR MSP	1 232 €	03/04/2024
EDF COLLECTIVITES	ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC - 24/02/2024	1 980 €	03/04/2024
EDF COLLECTIVITES	ELECTRICITE BATIMENTS COMMUNAUX - 24/02/2024	8 182 €	03/04/2024
ETAT	FNGIR PRELEVEMENT - MARS 2024	640 €	03/04/2024

7 b/ Autres informations diverses :

- Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée de la démission, ce jour de Monsieur Emmanuel RAT, Président de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, pour raisons de santé.
- Monsieur le Maire indique qu'il a mandaté un Huissier de Justice, Maître PAQUET, sur les conseils de notre avocat, Maître BERGER pour signifier le non renouvellement du bail à l'épicier. Ce bail prendra fin le 22 février 2025 et la commune pourra alors procéder à la destruction du bâtiment « épicerie » et à sa reconstruction.
- A l'occasion des 40 ans du Comité des Fêtes, célébrés ce week-end, Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la Commune offre le vin d'honneur. Il demande également l'aide des conseillers disponibles pour monter les barnums vendredi. Rendez-vous pris pour 14 h. Monsieur le Maire rappelle également le concert proposé par « Autrement classique », dimanche 8 septembre à 11 heures, et co-financé par le Département dans le cadre du dispositif « En scène ». Initialement, ce concert est prévu sur le site des étangs communaux mais, compte-tenu de la météo incertaine, il est envisagé d'organiser le concert à l'église.
- Monsieur le Maire revient sur le sujet de la télémédecine. Il explique qu'avec quelques élus, il a rencontré la société MEDADOM (qui a installé les systèmes de télémédecine – bornes et cabines – dans les pharmacies du territoire de la Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye). Cette société a fait plusieurs propositions : l'installation d'une borne avec un engagement de 36 mois pour un coût de 215 €HT par mois ou l'installation d'une cabine avec un engagement de 48 mois pour un coût de 438 €HT par mois. L'assistance pourrait être réalisée par la collaboratrice du Cardiologue, le Docteur ZEMIRLINE. Monsieur le Maire souhaite avoir l'approbation des membres de l'assemblée pour poursuivre l'étude de ce projet. Avis très favorable de l'assemblée.

Monsieur le Maire explique également qu'il envisage d'associer les communes des environs (Adon, Boismorand, Les Choux, Escrignelles, Feins, Ouzouer/Trézée ...) à ce projet avec une petite participation financière.

- Monsieur le Maire fait part d'un dépôt sauvage sur le site de la Fontaine Couverte. Il s'agit de gravats en fibrociment. Il va se rapprocher du SMICTOM pour prévoir son enlèvement.
- Monsieur le Maire informe les Conseillers des effectifs scolaires. Il rappelle qu'une classe a été fermée à la rentrée, portant à 4 le nombre de classes sur le Regroupement Pédagogique de La Bussière-Adon. A La Bussière, il y a les 3 classes de PS/MS avec 24 élèves, les GS/CP avec 24 élèves, les CE1/CE2 avec 27 élèves et à Adon, la classe de CM1/CM2 avec 24 élèves.
- Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que le jardinier de la Commune, Marc ANQUEZ, est arrêté pour maladie (opération chirurgicale). Sa convalescence est prévue pour une durée de deux mois. Il explique qu'il a recruté, à compter du 16 septembre, Roland ROULLET, l'ancien agent de la commune d'Adon, pour aider Nicolas BEZY, aux services techniques.

Monsieur le Maire explique également que l'équipe des agents des services techniques a été renforcée cet été par le recrutement d'un jeune bussierois pendant le mois d'août. Tout le monde a été très satisfait du travail et de l'attitude d'Ethan JACHIMOWIEZ et il le félicite.

- Enfin, Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des investissements votés au budget 2024 :
 - o Un devis pour 7 cavurnes a été signé avec l'entreprise MUNIER
 - o Des panneaux de signalisation et des miroirs routiers ont été livrés cette semaine
 - o Les travaux de sécurisation de la sortie de l'allée piétonne rue d'Escrignelles ont été commandés
 - o La société PROLUDIC a présenté un projet d'installation d'une balançoire pour les enfants, sur le parc de la rue d'Escrignelles. Monsieur le Maire demande l'accord des conseillers pour passer commande. Avis favorable.
 - o Concernant la vidéoprotection, Monsieur le Maire propose de rencontrer de nouveau les sociétés ISI ELEC et CITEOS pour prendre une décision et reprendre au budget 2025, ce projet avec dossier de demande de subvention. Avis favorable.
 - o Monsieur le Maire informe que la Fibre, alors que c'était prévu, n'est toujours pas installée au lieudit « Boucherot ». Il a contacté les services du Département. Les travaux devraient commencer dans les prochaines semaines.
 - o Enfin, Monsieur le Maire fait part aux élus du projet de parcours « historique » proposé par M. Thierry PELLÉ, Président d'Histoire et Patrimoine. Monsieur le Maire propose une réunion pour valider les panneaux historiques et leur implantation.

8/ Questions et informations des membres du conseil :

- Monsieur Joël ESNAULT explique qu'il y a des végétaux au cimetière qui endommagent les tombes, les bordures ... Il s'agit en particulier de sapins. Il propose que leur coupe soit réalisée. Par ailleurs, il rappelle que la gravure de l'ossuaire communal va être restaurée.
- Madame Inès de CHASSEVAL demande à quoi correspondent les travaux au square des Meules. Il s'agit de travaux de renforcement du réseau électrique sur le secteur.

Madame de CHASSEVAL explique que 11 arbres sur les 50 plantés en bordure de la rue de Briare sont morts. Le pépiniériste qui les a fournis a été contacté et il met en cause un papillon parasite, ce dont Mme de CHASSEVAL doute. Une nouvelle visite sera réalisée fin septembre.

Madame de CHASSEVAL fait part du passage du Jury pour les Villes et Villages fleuris à la fin du mois d'août. Un circuit de visite a été préparé et les membres du Jury ont apprécié le parcours à travers les massifs de fleurs et légumes, le tout largement commenté par Marc, le jardinier communal.

- Monsieur Alain PAYROIS explique qu'il y a un bouleau mort à l'entrée du Village des Pêcheurs sur le terrain communal. Il est d'accord pour l'abattre si Monsieur le Maire lui donne son accord. Ce pourra être envisagé lors de l'abattage des sapins au cimetière éventuellement. A revoir.

Concernant l'aménagement de la rue du Château, où en est le projet ? Il est à l'étude chez l'Architecte des Bâtiments de France.

Concernant la méthanisation aux abords de l'usine d'incinération à Arrabloy, où en est-ce ? L'usine est en fonctionnement depuis le mois d'avril 2024.

- Monsieur Gérard BARIS a constaté que le pont sur le Vernisson sur la route des Meuniers est endommagé.
- Madame Frédérique LEVECQUE s'interroge sur la nécessité de continuer à maintenir ouvert le Secrétariat de Mairie le samedi matin et évoque la possibilité de le fermer. En effet, nombre de Mairies ne sont plus ouvertes le samedi, les usagers étant de moins en moins nombreux à se déplacer pour leurs démarches administratives (y compris dans des villes comme Gien, Briare, Ouzouer sur Trézée ...). Monsieur le Maire a effectivement évoqué cette fermeture avec la Secrétaire de Mairie et l'Adjoint administratif qui en conviennent : il y a moins d'usagers en mairie. Par conséquent, Monsieur le Maire propose de fermer la mairie le samedi matin à compter du 1^{er} octobre. Les horaires de travail des agents vont être modifiés en conséquence et cette nouvelle organisation va être annoncée sur les canaux d'information habituels (Facebook, site internet, bulletin quadrimestriel et affichage ...)

Madame Frédérique LEVECQUE a constaté qu'il y a toujours beaucoup de véhicules garés sur le parking de la Maison de Soins. Monsieur le Maire va faire préparer une affichette pour mettre sur les voitures « tampons » et envisage une concertation avec les riverains.

- Monsieur Gérard BOURNEUF demande où en sont les travaux du Bar-Restaurant. Normalement, la réception des travaux doit avoir lieu à la fin du mois de septembre. Monsieur le Maire précise qu'il va rencontrer un membre de l'EPFLI pour envisager l'installation d'un gérant. Les membres de l'assemblée s'accordent à dire que les travaux ne semblent pas aboutis, ils sont déçus par les finitions et l'apparence du bâtiment. Il faudra peut-être envisager un ravalement de la façade.
- Madame Elisabeth HIEZ demande si une intervention avait eu lieu à propos de la circulation des camions sur la RD 622 (petite route de Gien). Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas intervenu. A voir.

Madame HIEZ mentionne le partage sur les différents réseaux de communication de la perte d'un chien et demande si ce chien a été retrouvé. A priori, le chien n'a pas été retrouvé.

- Monsieur Alain LAGARDE demande quand sera raccroché le câble téléphonique sur la route d'Esgrignelles, au niveau de l'ancien lavoir de la chicane. ORANGE a été interpellé à plusieurs reprises à ce sujet, sans réponse.

Il demande quand les arbres des étangs communaux vont être abattus ? Ces travaux vont être réalisés rapidement.

De même, il demande quand va être réalisée la peinture de la porte des salles sportives qui a été restaurée récemment. Le peintre avec lequel un devis a été signé a fait faillite. Il faut donc retrouver un artisan.

- Madame Isabelle DELABY demande si la fibre va enfin être installée au restaurant scolaire et à l'école et quand. Cette installation est prévue mais il faut arriver à trouver le bon interlocuteur chez ORANGE ...

- Madame Françoise DROZE demande si on peut envisager un aménagement pour faire ralentir les automobilistes qui s'engagent sur le rond-point de la mairie en venant de Briare. La priorité est rarement respectée ... Malheureusement, on ne peut pas faire grand-chose face à l'incivilité des automobilistes.

Le prochain conseil municipal est prévu le Mercredi 27 Novembre 2024 à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Maire,



Dominique GEOFFRENET

Le Secrétaire de séance



Frédérique LEVECQUE